



*Cas 1 : La classe fonctionne en un seul groupe.*

*Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance et contrôle effectivement son déroulement*

*Cas 2 : La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier*

*Chaque groupe est encadré par au moins un intervenant. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance, procède au contrôle successif du déroulement de la séance dans les différents groupes et à la coordination de l'ensemble.*

*Cas 3 : La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant a en charge l'un des groupes*

*Certains groupes sont encadrés par au moins un intervenant et l'un de ces groupes est pris en charge par le maître. L'enseignant n'a pas à assurer le contrôle du déroulement de la séance. Son action consiste à définir préalablement l'organisation générale de l'activité avec une répartition précise des tâches et procède a posteriori à son évaluation.*